

Rassembler - Partager - Apprendre Comprendre – Agir

Plusieurs mois après le passage des cyclones Irma et Maria sur les Antilles, l'île de Saint-Martin peine à se relever. Le **Lycée Arthur Varoquaux** (Tomblaine, 54) soutient les efforts de l'Association **Citoyenneté Guadeloupe-Lorraine** afin de permettre aux élèves de l'île de retrouver une scolarité normale. Notre association est solidaire de cette action.

AGENDA

A retenir sur vos agendas.

Mercredi 16 mai

Journée Espace public / Espace privé :

« **Quelles nouvelles limites ?** » [Programme](#)

Changement de lieu

10 h – Hall d'Honneur du Conseil Départemental

8-9-10 juin 2018

Journées « **Cultures et Citoyenneté** » en partenariat avec la commune de Villers-Lès-Nancy
Restauration possible sur réservation

[Programme](#)

définifitif vous sera adressé dans CIT-ACT-INFOS de mi- Mai

Le mot de Gérard TOUSSAINT, Président :

Cette lettre d'info mensuelle vous est adressée comme à un millier de destinataires avec lesquels nous souhaitons partager du lien.

Et consultez à l'occasion ou régulièrement notre site mis à jour chaque semaine :

<http://citoyenneteactivelorraine.fr>

Prochain CA lundi 14 mai

en raison du pont du 8 mai

Avril Association Michel Dinet

Lancé, dans toutes les classes du département de Meurthe-et-Moselle, sur les thèmes de la fraternité et de la solidarité par l'Association Michel Dinet et ses partenaires, le projet "Ensemble, on tourne" a retenu **13 vidéos** qui seront mises en ligne, journallement, sur Facebook vote des vidéo AMD (terminé le 1 mai).

Allez les voir sur le site de C.A.L.

<https://www.facebook.com/fraterniteenactes/>

Contact : Gérard TOUSSAINT Président, 74 chemin des Pâquis 54385 MANONCOURT EN WOËVRE Tél : 6.08.31.47.44

Courriel : citoyenneteactivelorraine@gmail.com <https://www.facebook.com/citoyenneteactive54>

ADHESION à Citoyenneté Active Lorraine :

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Elle veillera toutefois à ce que ses membres actifs soient détachés d'enjeux institutionnels, confessionnels ou politiques, condition pour agir en toute neutralité dans le respect des valeurs que l'association s'engage à promouvoir.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'adhésion présentées.

Cotisation 2018 : 10 € à l'ordre de Citoyenneté Active Lorraine.